

Offres d'emplois

Consultation de l'offre d'emploi numéro: SIR-19-CONC-400620-2-A

Postuler maintenant

Description

Titre d'emploi	Contrôleur ou contrôlease de projet (PCO)
Organisation	Service des infrastructures du réseau routier / Direction des infrastructures / Division de la conception des travaux
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi permanent
Période d'inscription	Du 8 au 19 mai 2019
Salaire	

Groupe de traitement : 11-002

Minimum : 60 834 \$ Maximum : 98 725 \$

Échelle salariale 2017. Celle-ci sera mise à jour pour les années subséquentes lors du renouvellement de la convention collective.

Catégorie d'emploi

Professionnel – Professionnel général *

* Par définition, le professionnel est un employé de la Ville couvert par la convention collective des professionnelles et professionnels généraux.

Description

La Direction des infrastructures assure un rôle d’exécutant de travaux d’infrastructures de la rue pour divers requérants. La capacité de réalisation de la direction a été augmentée considérablement pendant les dernières années pour s’établir à 370 M\$ en 2018.

La mission de la division gestion de projets et économie de la construction consiste en partie à agir comme bureau de projet pour la direction des infrastructures pour le suivi du portefeuille de projets réalisés par la direction. L’équipe de gestion de projets doit assurer le suivi de l’avancement des projets du portefeuille en fonction des différentes étapes de leur cheminement et en fonction d’indicateurs établis. Elle permet à la direction d’avoir une vue d’ensemble sur l’avancement de tous les projets.

Vos défis

Relevant du chef de division – gestion de projets et économie de la construction, votre responsabilité principale consiste à fournir à la direction et aux gestionnaires une aide conseil et une expertise de systématisation et d’amélioration des processus de gestion de portefeuille de projet. De plus, vous devez rédiger divers rapports, guides, procédures et concevoir des outils en matière de reddition, de suivi et d’échéancier. Pour remplir ce rôle, vous misez sur vos connaissances en gestion de projet, de portefeuille de projets et de programmes, votre rigueur analytique et votre capacité à conseiller et proposer des actions pour assurer l’atteinte des objectifs du portefeuille de projets tout en maintenant des relations de travail positives.

Vos principales responsabilités :

- Développer, améliorer et optimiser les outils et processus de gestion de portefeuille;
- Identifier les principaux jalons à suivre pour les projets, assurer un contrôle des échéanciers planifiés et des écarts constatés à ces jalons et mesurer l’impact de ces écarts sur les résultats attendus;
- Assurer le suivi et le contrôle de l’avancement des projets en tenant à jour le calendrier de réalisation, en effectuant les vérifications requises à chacune des étapes, en identifiant les écarts et leurs causes dans le but d’expliquer les retards et dépassements de coûts et de recommander tout ajustement ou modification au calendrier de réalisation et à la planification budgétaire;
- Organiser et participer aux rencontres de suivi du portefeuille de projets afin de discuter de l’avancement des projets en vue de la préparation des rapports de reddition aux requérants;
- Élaborer, analyser et transmettre les rapports de gestion sur l’avancement des projets dans le but d’assurer le respect des objectifs, de la qualité des travaux réalisés, des échéanciers et du budget prévu;
- Contribuer à l’alignement stratégique du portefeuille de projets en présentant des rapports à la Direction concernant notamment les responsabilités des parties prenantes, l’attribution des ressources internes, la faisabilité, la prévision, l’échéancier le tout en fonction de l’objectif de réalisation établi pour l’année en cause;
- Documenter les décisions prises pour les projets sous votre responsabilité ainsi que les demandes de changement à apporter, puis les soumettre pour approbation

Exigences

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en administration des affaires ou dans un autre domaine relié à la gestion de projets.

Expérience

Posséder au moins quatre (4) années d'expérience dans un emploi de nature professionnelle dans le domaine de la gestion de projets touchant les infrastructures urbaines, la construction de bâtiments ou l'aménagement, dont au moins deux (2) ans dans des postes impliquant des responsabilités significatives reliées au suivi et au contrôle de projets.

Connaissances particulières :

- Capitalisation des projets d'infrastructures
- Gestion des grands projets
- Modes de financement public
- Tableaux de bord et indicateurs de performance
- Suite Microsoft Office, dont plus particulièrement les fonctionnalités avancées d'Excel et de MS Project.

Autres exigences :

- Expérience significative dans la mise en place de nouveaux outils technologiques.
- Expérience démontrée en gestion des priorités et des échéanciers.

Atouts :

- Avoir de l'expérience en gestion de portefeuille de projets.
- Détenir un diplôme d'études supérieures (Maîtrise ou DESS) en gestion de projets.
- Détenir une certification en gestion de projets (ex. PMP).
- Connaître les éléments relatifs au plan triennal d'immobilisation (PTI) de la Ville de Montréal et de son mode de financement.

Remarques

Lieu de travail : 801 rue Brennan, Montréal (Qc).

Horaire de travail : selon les modalités prévues à la convention collective.

Cet affichage visera à pourvoir deux (2) postes permanents de contrôleur ou contrôlease de projet (PCO).

La liste d'éligibilité issue de cet affichage servira à combler tous les postes de cette fonction à la division gestion de projets et économie de la construction, à la direction des infrastructures, au Service des infrastructures et du réseau routier dont les exigences sont les mêmes ou similaires.

La Ville de Montréal remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais communiquera uniquement avec celles dont la candidature est retenue.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des documents soumis au moment de la postulation. Le choix des candidat(e)s à rencontrer en entrevue est établi conformément aux dispositions de la convention collective des professionnelles et professionnels généraux.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cet affichage, n'hésitez pas à communiquer avec Marianne Racine-Laberge, agente-conseil, recherche de talents et dotation.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne, rubriques « statut » et « motif ».

Pour postuler

L'inscription en ligne est obligatoire

Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/emploi et cliquer sur le bouton « Consulter les offres d'emploi ».

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veuillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Postuler maintenant

[Offres d'emplois](#) [Aide](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.